



## Communiqué de presse

Paris, le 12 décembre 2018

# Nomination de Frédéric Seguette au Centre de développement chorégraphique national de Dijon et de Bourgogne Franche-Comté

Franck Riester, ministre de la Culture, en plein accord avec François Rebsamen, Maire de Dijon et Président de Dijon métropole, Marie-Guite Dufay, Présidente du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, et Andrée Bonnery, Présidente de l'association Art-Danse Bourgogne, a donné son agrément à la nomination de Frédéric Seguette à la direction d'Art-Danse Bourgogne, Centre de développement chorégraphique national (CDCN) de Dijon et de Bourgogne Franche-Comté. Il prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Né à Paris en 1965, Frédéric Seguette étudie la danse contemporaine au Centre national de Danse contemporaine d'Angers (1985-1986) et débute sa carrière de danseur-interprète qui l'amène à collaborer jusqu'en 2017 avec les chorégraphes Jérôme Bel, Xavier Le Roy, Boris Charmatz ou Raimund Hogue. Il est en outre assistant à la création pour des œuvres chorégraphiques telles que "Légendes" (Stéphanie Aubin) en 2007, "Ma visite guidée" (Xavier Le Roy) en 2013, ou "Gala" (Jérôme Bel) en 2015.

En parallèle de sa carrière artistique, il crée en 2007 au Potager du Roi à Versailles, le Festival Plastique Danse Flore, projet réunissant l'art chorégraphique et les arts visuels dans l'espace public. Dans cette même orientation, il initie en 2014 la création du réseau Nos lieux communs, regroupant sept structures développant en France des projets artistiques investissant les espaces publics, la nature, ou les jardins.

Intitulé « Ouverture », le projet de Frédéric Seguette pour le CDCN se veut porteur d'une volonté de rencontre avec le territoire et ses populations, et d'une réflexion autour de la danse située et investie dans une multiplicité d'espaces urbains, paysagés ou ruraux.

Pour mener à bien son action, la nouvelle direction et l'équipe du CDCN s'implanteront prochainement dans un lieu mis à disposition par la Ville de Dijon au cœur du quartier des Grésilles, situé en zone prioritaire Politique de la ville. Cette étape importante dans l'histoire du CDCN ouvre de nouvelles perspectives pour une présence renforcée de l'art

chorégraphique sur le territoire, et la mise en place de projets innovants en direction de l'ensemble des citoyens.

Le projet de Frédéric Seguet succède dans l'histoire du CDCN à celui de Jérôme Franc, directeur du CDCN de 2008 à 2018, dont le Ministre tient à saluer l'action à la tête de l'établissement.

**Contact**

Ministère de la Culture  
Délégation à l'information et à la communication  
Service de presse : 01 40 15 83 31  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)  
@MinistereCC

**Contact**

Ministère de la Culture  
Direction générale de la création artistique  
Marie-Ange Gonzalez : 01 40 15 88 53  
[marie-ange.gonzalez@culture.gouv.fr](mailto:marie-ange.gonzalez@culture.gouv.fr)